

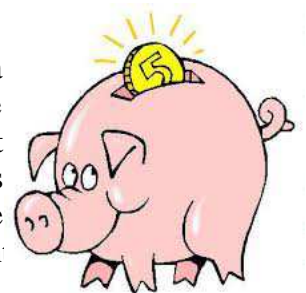


CONDITIONS DE TRAVAIL ET PREVENTION

Le premier CHSCT de l'année 2018 s'est tenu le 6 avril dernier, et était bien chargé. Voici ce qu'il faut en retenir.

POINT BUDGET

Les 50.000€ suite et fin. Voilà enfin l'épilogue de ce palpitant feuilletton qui vous a tenus en haleine depuis plus d' 1 an. Tout est (plutôt) bien qui finit bien. Par un tour de passe-passe comptable dont nous vous épargnerons les détails par charité, le Secrétariat Général nous a finalement permis de valider au titre de 2016 une bonne partie des 50.000€ dépensés tardivement suite à plusieurs dysfonctionnements, au lieu de ponctionner le budget 2017... Au final, seul un solde de 5.000€ environ, concernant des dépenses prévues en 2016, a dû être reporté sur l'année suivante. Ouf !



Passons à 2018 : le budget total à notre disposition cette année s'élève très exactement à 219 843€. Compte tenu des besoins des différentes directions (Douanes, INSEE, DRFIP), le magot a déjà bien été entamé ! Nous avons, entre autre, voté pour l'engagement des dépenses suivantes : pose de stores occultants à Molsheim et Strasbourg Ouest, travaux de cloisonnement à Haguenau, mise en place de supports à vélos supplémentaires à la Direction, remplacement du lourd portail des HUS (trésorerie des Hôpitaux universitaires de Strasbourg) par un portail motorisé, achat de matériel ergonomique (sièges, souris et repose-poignets, mais également bureaux réglables en hauteur pour les collègues de grande taille)



Les conditions de travail des collègues du CPS (centre prélèvement service), particulièrement pénibles , (les conditions de travail, pas les collègues...) ont également été longuement évoquées. Plusieurs solutions ont été envisagées afin de résoudre les nuisances sonores auxquels ils sont exposés. Le président du CHSCT nous a confirmé que, dans un premier temps, les casques d'appel, vieillissants et inadaptés, seraient remplacés. Cette dépense ne relevant pas du CHSCT, elle sera prise en charge par la Centrale ou la Direction locale.

Concernant des travaux plus lourds d'isolation phonique, une réflexion est en cours. Solidaires a insisté sur le fait que la situation actuelle était intenable et qu'une solution satisfaisante devait être rapidement apportée.

Et bien sûr , comme tous les ans, nous avons réservé une coquette somme (44.156€) au financement des formations CHSCT dont la liste vous a été diffusée par courriel le 08/02/2018.

LE DUERP ET LE PAP

Petit rappel préalable sur ces acronymes un peu barbares : vous avez tous été sollicités pour mettre à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnel, qui comme son nom l'indique, recense ... les risques professionnels auxquels vous êtes ou pouvez être exposés. Après exploitation, ce document donne naissance au Plan Annuel de Prévention (PAP), qui recense les actions prioritaires à mettre en œuvre par la Direction (ce qui ne veut pas dire que les autres vont finir aux oubliettes, Solidaires y sera attentif !)



Si le DUERP permet la mise en place d'actions de préventions efficaces dans la plupart des domaines, nous avons en revanche exprimé notre réserve sur la thématique des Risques Psycho -Sociaux. Pour Solidaires, les solutions apportées à la longue liste des problèmes soulevés par nos collègues sont insuffisantes voire quasi inexistantes. Il n'est pour nous pas acceptable, alors que de nombreux agents ont pris la peine et le temps de remplir le questionnaire pour témoigner de la dégradation de leurs conditions de travail, que les réponses fournies se résument à "faites une formation gestion du Stress" ou " les suppressions de poste ne relevant pas de la direction locale, il faut donc s'organiser différemment".

On nous a garanti que la Direction Générale avait accès à tous les DUERP et qu'elle pouvait les consulter à volonté. Oui, mais le fait-elle, et quelles conclusions en tire-t-elle face à la souffrance des agents dans les services ?!!

Nous ferons en sorte de porter ce débat au niveau national, notamment en participant à la Commission nationale de Solidaires sur les conditions de travail.

MISE EN PLACE DE SIRHIUS ET NOUVELLE ORGANISATION DES RH

Fin mai 2018, SIRHIUS remplacera AGORA .

Par ailleurs , à compter de janvier 2019, le service RH de la direction locale (ou du moins ce qu'il en restera) partagera ses attributions actuelles avec un CSRH (Centre de services des ressources humaines) et un SIA (Service d'information aux agents) à compétence nationale, basé à Melun. Pourquoi faire simple....

Le CHSCT est censé formuler un avis sur ce projet (qui n'en est plus un puisque sa mise en place est assurée) , avis qui sera transmis au Comité Technique Local (CTL).



Les organisations syndicales ont à l'unanimité émis un avis défavorable. Nous sommes évidemment contre toute restructuration qui éloigne et déshumanise les services qui sont censés accompagner au quotidien les agents.



SUIVI AMIANTE

Des travaux de désamiantage auront lieu cet été au 2° étage du CFP d'Haguenau. Une solution de repli pour les agents occupant cet étage sera évidemment proposée, sachant que ce type de travaux ne peut être effectué que dans des locaux confinés.

SUIVI DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Devant le nombre d'accidents de trajet dont sont victimes nos collègues cyclistes, on ne saurait trop vous conseiller une nouvelle fois de participer à la formation Sécurité à vélo, financée par le CHSCT.



SUIVI DES FICHES DE SIGNALEMENT

Et le grand vainqueur est ..Strasbourg Ouest, qui l'emporte haut la main pour le nombre de fiches rédigées suite à insultes ou menaces de contribuables. Triste record Continuez à signaler tout incident dont vous seriez victimes ou témoins, surtout en cette période de campagne IR qui s'annonce tendue. Sachez que la direction a donné suite à chaque fiche : des courriers de mise en garde ont été envoyés à chaque contribuable trop excité.



POINT SUR LA TROUSSE A PHARMACIE

Le médecin de prévention Dr GOUDE nous a fait quelques piqûres de rappel : la trousse à pharmacie doit être présente sur tous les sites. Elle doit être rangée dans un lieu clairement identifié, de préférence au rez-de-chaussée, à proximité du défibrillateur, de la liste des secouristes et des consignes d'urgence. A savoir : il est possible en fonction du métier exercé de bénéficier sur demande d'équipements supplémentaires, comme un répulsif anti-tiques pour les géomètres.

ÉTUDE DES FICHES D'IMPACT

Le CHSCT doit être informé, par le biais de fiches d'impact, de tout projet de réorganisation ou d'aménagement des services pouvant être qualifié de projet important. Autant vous dire que ces derniers temps, ça y va Étaient concernés cette fois-ci :

- le transfert de tous les services enregistrement du département à Strasbourg, au sein d'un Service départemental de l'enregistrement (SDE) : Les OS dans leur ensemble ont déploré que les informations à leur disposition soient à ce jour si peu précises: il manque tout ce qui concerne l'environnement de travail (plan des locaux avec la répartition des espaces, accueil des usagers SDE,...), le contenu du travail (le circuit, les modes de relation, l'évolution de la charge de travail, ...).

La direction nous a promis une présentation plus détaillée ultérieurement. Une réunion d'information sera également organisée prochainement pour les agents. Tout le monde s'est en revanche accordé à penser que la répartition sur 2 étages n'est pas optimale. Encore une fois, on fusionne d'abord, et on voit ensuite si ça rentre ...

- la spécialisation de la trésorerie de Bischwiller dans la gestion des EHPAD : là encore, le descriptif qui nous a été proposé était trop succinct à notre goût. Toutefois, un sujet d'inquiétude déjà : beaucoup d'agents concernés par la restructuration ne souhaitant pas suivre leur emploi, il est à craindre des affectations d'office d'agents sans expérience dans ce domaine. Nous suivrons ce point avec attention.

RÉORGANISATION DES SERVICES



DES NOUVELLES DE SCHILTIGHEIM

Forcément, depuis qu'il faut investir pour empêcher les fenêtres de s'effondrer sur les agents, on intéresse beaucoup moins le propriétaire des locaux ! Il ne manquerait plus qu'on ne leur rapporte pas assez ... Résultat : il vend ! A qui ? mystère pour l'instant ...

Les conséquences pour les agents ? A priori aucune si la direction acquiert le bâtiment, ou si le nouveau proprio souhaite conserver ses charmants locataires. Et si on ne veut plus de nous ? Il faudra bien mettre les agents ailleurs Le bail ne peut en tout état de cause être dénoncé avant août 2019. A suivre ...

Mais en attendant ? il n'est pas question que les agents restent dans la fournaise estivale avec les fenêtres scellées. La direction en est bien consciente, et nous a présenté les solutions d'appoint envisagées. Elles sont malheureusement loin d'être totalement satisfaisantes, ...comme toute solution d'appoint.



Pour finir , **DEUX INFORMATIONS**

-un nouveau contrat a été souscrit pour l'entretien des fontaines à eau. Les opérations de maintenance (changement des filtres notamment) ont commencé il y a quelques jours.

- le prestataire chargé du nettoyage de la majorité des locaux de la Direction change à compter du 01/05/2018 . Ce sera désormais la société O Net qui a emporté le marché avec l'obligation de conserver le personnel déjà présent sur les sites

Et, bien entendu, vos représentants locaux au CHSCT restent à votre disposition pour toute précision



Vos représentants Solidaires au CHSCT Bas Rhin que vous pouvez contacter par téléphone ou mail :

Antoine Didierlaurent SIP Schiltigheim **Candice Vinckel**, SIE Schiltigheim,
Corinne Chippaux SIP Illkirch, **Denis Kern** BDV Strasbourg
Lucas Burr des Douanes **Sylvie Sao**, SIE Sélestat